



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Invasion de criquets dans la Corne de l'Afrique

Question écrite n° 27382

Texte de la question

Mme Charlotte Parmentier-Lecocq attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la prolifération des criquets pèlerins dans la Corne de l'Afrique et les conséquences sur les populations locales. Depuis plusieurs semaines, des essaims pouvant aller jusqu'à 200 milliards de criquets chacun et couvrant parfois une superficie équivalente au Luxembourg ravagent des milliers d'hectares de culture dans les pays de la région. Au Kenya, plus de 70 000 hectares ont été ravagés au début de l'année 2020. Le printemps sera propice à la multiplication de cet insecte ; l'Agence des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) envisage dans le pire des scénarios une multiplication par 500 du nombre de criquets entre janvier 2020 et avril 2020. Si cet insecte est connu dans la région et que les autorités locales sont rompues aux mécanismes de contrôle et de surveillance, elles ne peuvent faire face cette année aux dimensions hors normes de cette invasion. Celle-ci est le résultat d'une année 2019 particulièrement intense en cyclones et d'une période humide particulièrement longue, ces deux phénomènes étant les résultats du changement climatique. Au delà de son impact environnemental, cette invasion de criquets pèlerins fait craindre des conséquences économiques et sanitaires dans une région déjà menacée par l'insécurité alimentaire. Face à un tel événement, la FAO indique qu'il faudrait mobiliser 76 millions de dollars pour aider les pays de la région. Seuls 19 millions de dollars avaient été récoltés début février 2020. De plus, face à de tels essaims, seul un épandage d'insecticide par avion est efficace. Le Kenya n'en dispose que de quatre. Aussi, face à cet événement inédit, mais qui du fait du réchauffement climatique risque de se reproduire entre l'Inde et la côte est-africaine, elle désire savoir quelles aides, notamment logistiques, et quels moyens le Gouvernement français apportera pour aider ces populations à combattre ces essaims.

Texte de la réponse

L'Afrique de l'Est est confrontée à une crise acridienne sans précédent. Pour y faire face, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé un premier appel de fonds le 20 janvier - rapidement révisé - et qui s'élève désormais à 154 MUSD. Les fonds visent à financer les activités suivantes : contrôle de l'expansion des criquets pèlerins ; protection des moyens d'existence des personnes affectées et aide au rétablissement des populations ; coordination entre les États affectés et les autres acteurs en présence : autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et organisation de lutte contre le criquet pèlerin en Afrique de l'Est. Selon la FAO, il est crucial d'intervenir dans les prochaines semaines avant que la saison des pluies et des plantations ne commence dans la région. Le seul traitement possible des essaims demeure la pulvérisation de pesticides par voie aérienne. En outre, il est aussi très important de venir en aide aux populations affectées pour assurer leur résilience face à cette crise majeure. 110 MUSD ont déjà été promis sur les 154 MUSD demandés par la FAO. Les contributeurs sont notamment USAID (18 MUSD), l'Union européenne (11 M€), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) du Secrétariat des Nations unies et la Fondation Gates, qui ont chacun contribué à hauteur de 10 MUSD, ainsi que la FAO sur son propre fonds fiduciaire d'urgence. Plusieurs pays européens ont annoncé également un soutien comme l'Allemagne (20 M€), le Royaume-Uni (6.5 MUSD), le Danemark, la Belgique et les Pays-Bas. La France, pour sa part, se

mobilise à travers l'aide alimentaire programmée (AAP). En Afrique de l'Est, 20 millions de personnes étaient déjà considérées en situation d'insécurité alimentaire avant le début de l'infestation des criquets pèlerins. En anticipant l'aggravation de la situation, ce programme d'aide alimentaire a mis une priorité sur la région en 2020, avec une augmentation sensible des financements par rapport à 2019. Un soutien sera en particulier apporté à l'Éthiopie (1 M€), la Somalie (0,75 M€), Djibouti (0,35 M€), l'Ouganda (0,3 M€) et le Soudan du Sud (1 M€). Face à l'urgence de la situation, la France a ajouté 3 M€ de dotation pour contribuer au 2ème volet du Plan de réponse de la FAO. Cet effort additionnel est ciblé sur l'Éthiopie, la Somalie et le Soudan du Sud. Au total et à ce stade, 6,4 M€ sont donc mobilisés par la France en réponse à la crise acridienne en cours et en faveur de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Est, dont 3,85 M€ de contributions à la FAO. La nécessité d'agir revêt une importance encore plus forte dans le contexte du Covid-19. La France est engagée pour lutter contre la crise sanitaire en Afrique et contre tout risque d'insécurité alimentaire qu'elle pourrait renforcer.

Données clés

Auteur : [Mme Charlotte Parmentier-Lecocq](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27382

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2020](#), page 1819

Réponse publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3133